



# Principal Adverse Impact Statement

Juin 2026

LIOR Global Partners (LEI :254900967F8VA5TRFJ32)

# Déclaration sur les Principal Adverse Impacts des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

## Résumé

LIOR Global Partners (254900967F8VA5TRFJ32) prend en compte les Principal Adverse Impacts de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. La présente déclaration constitue la déclaration consolidée sur les Principal Adverse Impacts sur les facteurs de durabilité de LIOR Global Partners.

Cette déclaration sur les Principal Adverse Impacts sur les facteurs de durabilité couvre la période de référence du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Il est difficile d'analyser et de résumer la Principal Adverse Impacts Statement en raison des limites, tant en qualité qu'en quantité, des données disponibles.

La politique d'exclusion de LIOR Global Partners (veuillez consulter la politique d'exclusion disponible à l'adresse <https://www.lior-gp.com/>) a contribué à réduire les impacts négatifs associés aux indicateurs relatifs aux « questions sociales et de personnel » (indicateurs 10, 11, 12, 13 et 14).

La politique d'investissement responsable de LIOR Global Partners (disponible à l'adresse <https://www.lior-gp.com/>), en particulier son influence sur la sélection des pays via la notation par pays, a également contribué à réduire les impacts négatifs liés aux indicateurs applicables aux investissements dans des entités souveraines et supranationales (indicateurs 15 et 16).

Par ailleurs, à l'exception des indicateurs 1 à 4 (liés aux émissions de gaz à effet de serre), la couverture des autres indicateurs relatifs aux entreprises a tendance à être plus faible pour les entités américaines. Cela s'explique en grande partie par les exigences de publication comparativement moins nombreuses imposées aux entreprises américaines par rapport à leurs homologues européennes. Nous avons toutefois constaté que la couverture globale a fortement augmenté par rapport aux années précédentes.

Il est important de tenir compte du fait qu'en 2025, LIOR Global Partners a décidé de restructurer son offre d'investissement. En conséquence directe, nous avons décidé de mettre en dormance le LIOR GP – Proxima Fund au début du mois de juillet 2025, et nous avons considérablement réduit la rotation des investissements et le risque du LIOR GP – Alpha Fund. Cela a été mis en œuvre en augmentant sensiblement l'allocation en obligations d'État à court terme du portefeuille. Cet événement aura, bien entendu, un impact significatif sur les résultats présentés dans ce rapport, la diversification des noms d'entreprises ayant été réduite.

Néanmoins, comme mentionné précédemment, le manque de couverture des données pour de nombreux indicateurs au moment de cette déclaration peut entraîner des lectures ou interprétations erronées. LIOR Global Partners encourage donc les lecteurs à tenir compte de cette limite lors de l'analyse des informations présentées dans cette déclaration.

## Descriptions des Principal Adverse Impacts sur les facteurs de durabilité

Indicateur de durabilité négatif	Mesure	Mesure (Unité)	Impact (2025)	Impact (2024)	Impact (2023)	Impact (2022)	Explication	Actions entreprises, prévues, et objectifs fixés pour la prochaine période de référence	
<b>INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT</b>									
<b>Émissions de gaz à effet de serre</b>	1. Émissions de GES	Émissions de GES de portée 1	tCO2eq	36.10	16.17	52.69	21.20	N/A	Politique d'exclusion (politique charbon thermique)
		Émissions de GES de portée 2	tCO2eq	29.84	9.46	67.63	32.04	N/A	
		Émissions de GES de portée 3	tCO2eq	1127.92	686.87	4545.75	424.23	N/A	
		Émissions totales de GES	tCO2eq	1193.87	712.54	4666.07	477.47	N/A	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	tCO2eq/EURm	1193.87	712.54	1365.32	222.55	N/A	Politique d'exclusion (politique charbon thermique)
	3. Intensité de GES des sociétés en portefeuille	Intensité de GES des sociétés en portefeuille	tCO2eq/EURm	1781.97	485.99	796.78	170.64	N/A	Politique d'exclusion (politique charbon thermique)
	4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	% concerné	0.00	0.00	4.88	2.29	N/A	Politique d'exclusion (politique charbon thermique)
5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable des sociétés en portefeuille provenant de sources d'énergie non renouvelables par rapport aux sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage	% (Consommation)	38.51	33.19	49.37	53.96	N/A	Politique d'exclusion (politique charbon thermique)	
		% (Production)	2.62	0.00	27.95	48.33	N/A		
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés en portefeuille, par secteur à fort impact climatique	GWh/EURm	0.24	0.13	0.70	0.58	N/A	Politique d'exclusion (politique charbon thermique)	
<b>Biodiversité</b>	7. Activités portant atteinte aux zones sensibles en matière de biodiversité	Part des investissements dans des sociétés en portefeuille dont les sites/opérations sont situés dans ou à proximité de zones sensibles en matière de biodiversité, lorsque les activités de ces sociétés portent atteinte à ces zones	% concerné	9.67	0.19	5.70	1.46	N/A	Politique d'exclusion (politique charbon thermique)
<b>Eau</b>	8. Émissions dans l'eau	Tonnes d'émissions dans l'eau générées par les sociétés en portefeuille par million d'euros investi, exprimées en moyenne pondérée	t/EURm	0.01	0.03	0.00	0.00	N/A	Politique d'exclusion
<b>Déchets</b>	9. Ratio de déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux générées par les sociétés en portefeuille par million d'euros investi, exprimées en moyenne pondérée	t/EURm	1772.96	17.94	0.95	0.34	N/A	Politique d'exclusion

Indicateur de durabilité négatif	Mesure	Mesure (Unité)	Impact (2025)	Impact (2024)	Impact (2023)	Impact (2022)	Explication	Actions entreprises, prévues, et objectifs fixés pour la prochaine période de référence	
<b>INDICATEURS RELATIFS AUX QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL, AU RESPECT DES DROITS HUMAINS, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION</b>									
<b>Questions sociales et de personnel</b>	10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements dans des sociétés en portefeuille impliquées dans des violations des principes du UNGC ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	% concerné	5.90	0.00	0.00	4.59	N/A	Politique d'exclusion (exclusion normative, Pacte mondial des Nations Unies)
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour surveiller le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements dans des sociétés en portefeuille ne disposant pas de politiques de suivi de la conformité aux principes du UNGC ou aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes/griefs pour remédier aux violations de ces principes ou lignes directrices	% concerné	11.03	36.85	40.69	29.42	N/A	Politique d'exclusion (exclusion normative, Pacte mondial des Nations Unies)
	12. Écart de rémunération non ajusté entre les femmes et les hommes	Écart moyen de rémunération non ajusté entre les femmes et les hommes des sociétés en portefeuille	%	10.26	12.65	31.18	26.75	N/A	Politique d'exclusion
	13. Diversité de genre au sein des conseils d'administration	Ratio moyen de femmes par rapport aux hommes parmi les membres des conseils d'administration des sociétés en portefeuille	%	36.61	29.65	41.84	41.06	N/A	Politique d'exclusion
	14. Exposition aux armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Part des investissements dans des sociétés en portefeuille impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées	% concerné	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	Politique d'exclusion (politique relative aux armes controversées)
<b>INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS DES ENTITÉS SOUVERAINES ET SUPRANATIONALES</b>									
<b>Environnemental</b>	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays en portefeuille	KtonCO2eq/EURm	0.10	0.12	0.23	0.20	N/A	Intégration ESG (notation par pays)
<b>Questions sociales et de personnel</b>	16. Pays en portefeuille faisant l'objet de violations sociales	Nombre de pays en portefeuille faisant l'objet de violations sociales (nombre absolu et nombre relatif rapporté à l'ensemble des pays en portefeuille), telles que visées par les traités et conventions internationaux, les principes des Nations Unies et, le cas échéant, le droit national	#	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	Intégration ESG (notation par pays)

Indicateur de durabilité négatif	Mesure	Mesure (Unité)	Impact (2025)	Impact (2024)	Impact (2023)	Impact (2022)	Explication	Actions entreprises, prévues, et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
<b>INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS DES ACTIFS IMMOBILIERS</b>								
<b>Combustibles fossiles</b>	17. Exposition aux combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part des investissements dans des actifs immobiliers impliqués dans l'extraction, le stockage, le transport ou la fabrication de combustibles fossiles	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	LIOR n'a pas vocation à publier les « Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers », en l'absence d'investissements dans cette classe d'actifs.
<b>Efficacité énergétique</b>	18. Exposition aux actifs immobiliers énergivores	Part des investissements dans des actifs immobiliers énergivores	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	LIOR n'a pas vocation à publier les « Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers », en l'absence d'investissements dans cette classe d'actifs.

### Autres indicateurs relatifs aux Principal Adverse Impacts sur les facteurs de durabilité

Indicateur de durabilité négatif	Mesure	Mesure (Unité)	Impact (2025)	Impact (2024)	Impact (2023)	Impact (2022)	Explication	Actions entreprises, prévues, et objectifs fixés pour la prochaine période de référence	
<b>INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT SUPPLÉMENTAIRES</b>									
<b>Eau, déchets et émissions de matières</b>	Investissements dans des entreprises productrices de produits chimiques	Part des investissements dans des sociétés en portefeuille dont les activités relèvent de la division 20.2 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1893/2006	% concerné	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	Politique d'exclusion
<b>INDICATEURS SUPPLÉMENTAIRES RELATIFS AUX QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL, AU RESPECT DES DROITS HUMAINS, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION</b>									
<b>Questions sociales et de personnel</b>	Absence d'un code de conduite fournisseurs	Part des investissements dans des sociétés en portefeuille ne disposant d'aucun code de conduite fournisseurs (contre les conditions de travail dangereuses, le travail précaire, le travail des enfants et le travail forcé)	% concerné	0.00	0.00	0.00	3.33	N/A	Politique d'exclusion

## **Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les Principal Adverse Impacts sur les facteurs de durabilité**

La politique d'investissement responsable de LIOR Global Partners (disponible à l'adresse <https://www.lior-gp.com/>) s'applique à 100 % des actifs monétaires gérés par LIOR Global Partners, à l'exclusion des liquidités non investies et des positions de change. Cette politique fait l'objet d'un suivi continu et est mise à jour afin de refléter l'évolution des normes de marché et des meilleures pratiques.

La politique ESG de LIOR a été élaborée par nos équipes d'investissement et de gestion, et est mise en œuvre, suivie et révisée par nos gérants de portefeuille.

Les indicateurs Principal Adverse Impact (PAI) peuvent refléter une faible couverture des données en raison d'une publication limitée par certaines entreprises. L'absence de données déclarées peut entraîner des lacunes dans les informations fournies par les fournisseurs de données pour certains indicateurs.

Pour la période de reporting 2025 et 2024, LIOR Global Partners a utilisé Bloomberg ainsi que des données publiquement disponibles pour évaluer les indicateurs Principal Adverse Impact. Pour les années 2022 et 2023, nous nous sommes appuyés sur Sustainalytics comme principal fournisseur de données. Le passage à Bloomberg et aux données publiques en 2024 a été motivé par une amélioration significative de la couverture des données pour la plupart des indicateurs par rapport aux années précédentes.

### **Indicateurs Principal Adverse Impact supplémentaires publiés par LIOR Global Partners dans cette déclaration**

#### **1. Investissements dans des entreprises productrices de produits chimiques.**

À la suite d'une analyse de la couverture des données et en reconnaissant que les indicateurs climatiques et environnementaux obligatoires portent principalement sur les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, l'utilisation de l'eau et les déchets dangereux, LIOR Global Partners a décidé d'inclure un indicateur supplémentaire relatif aux impacts négatifs liés à la production chimique. Cet indicateur supplémentaire vise à enrichir et compléter la liste obligatoire au moment de cette déclaration.

#### **2. Absence d'un code de conduite fournisseurs.**

Sur la base de notre analyse de couverture et en cohérence avec les valeurs et la culture d'entreprise que LIOR Global Partners a adoptées depuis sa création, nous estimons que le suivi de l'existence d'un code de conduite fournisseurs représente un impact négatif important à traiter. En conséquence, LIOR

Global Partners a choisi d'inclure cet indicateur dans la présente déclaration, reflétant notre engagement en faveur de pratiques commerciales responsables et éthiques tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

## **Politiques d'engagement**

Les politiques d'engagement de LIOR Global Partners visant à atténuer les principaux impacts négatifs varient selon l'entreprise et le secteur. Ces politiques incluent la promotion d'une gouvernance d'entreprise solide, l'encouragement de pratiques environnementales et sociales responsables, la participation à des collaborations sectorielles spécifiques, ainsi que l'intégration des considérations ESG tout au long du processus d'investissement. Les indicateurs spécifiques pris en compte pour les impacts négatifs dépendent de facteurs et de contextes propres à chaque entreprise.

Le cadre ESG de LIOR, y compris notre politique d'exclusion ESG, nous permet de gérer et d'atténuer efficacement les risques liés à l'ESG en intégrant cette considération à chaque étape du processus d'investissement.

La directive 2007/36/CE met l'accent sur les droits des actionnaires, en particulier leur capacité à exercer efficacement leurs droits de vote.

En cohérence avec cette directive, la politique de vote de LIOR favorise l'engagement actif des actionnaires, encourage la transparence dans la coopération avec les entreprises et soutient la publication des résultats de vote.

## **Références aux normes internationales**

Attaché au respect des droits humains et, en particulier, à l'abolition effective du travail des enfants, LIOR Global Partners a intégré une politique d'exclusion normative alignée sur les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC). L'UNGC est « un appel aux entreprises à aligner leurs stratégies et opérations sur des principes universels relatifs aux droits humains, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, et à mener des actions qui favorisent les objectifs sociétaux ».

LIOR applique son processus d'exclusion aux entreprises reconnues coupables de violations graves des principes et lignes directrices de l'UNGC. Pour plus d'informations, veuillez consulter la politique d'exclusion de LIOR Global Partners, disponible à l'adresse <https://www.lior-gp.com/>.

## Comparaison historique

En 2025, la proportion d'actifs investis dans des entreprises a diminué par rapport à 2024. En moyenne, environ 19 % des actifs ont été alloués à des entreprises en 2025, contre environ 26 % en 2024. Cette évolution résulte principalement de la restructuration du LIOR GP – Alpha Fund et de la mise en dormance du LIOR GP – Proxima Fund à la mi-2025. Un changement aussi important dans l'allocation peut également influencer les valeurs des indicateurs liés aux données des entreprises.

En analysant les résultats des indicateurs, nous observons une dégradation des indicateurs liés à l'environnement. Cela s'explique principalement par le fait qu'à mesure que davantage d'entreprises ont amélioré leur communication, des données auparavant non déclarées — reflétant souvent une performance environnementale plus faible — sont devenues visibles et sont désormais incluses dans le calcul. Plus précisément, une part non négligeable des entreprises dans lesquelles nous avons investi en 2025 relevait du secteur financier ; en 2024, 2023 et 2022, les entreprises de ce secteur étaient peu couvertes pour les indicateurs liés à l'environnement. Par ailleurs, les entreprises dans lesquelles nous avons investi au sein du secteur de la consommation discrétionnaire (et en particulier les fabricants automobiles) ont vu leurs indicateurs se dégrader par rapport à l'année précédente. Au cours du second semestre, nous avons réduit notre exposition à ces secteurs.

Il est intéressant de noter que les indicateurs liés aux aspects sociaux et de gouvernance se sont améliorés pour la plupart des entreprises dans lesquelles nous avons investi. En effet, nous estimons que, bien que les indicateurs liés à l'environnement constituent l'une des principales cibles pour de nombreuses entreprises, ils sont plus difficiles à améliorer ; à titre de comparaison, les indicateurs sociaux et de gouvernance peuvent être améliorés grâce à des solutions plus simples à mettre en œuvre.

Un autre point important que nous souhaitons souligner dans cette comparaison historique, comme déjà expliqué dans ce document, est que 2025 constitue une année de transition pour les stratégies d'investissement de LIOR Global Partners. En effet, un sous-fonds a été mis en dormance tandis que l'autre fait l'objet d'une restructuration. Cela a eu un impact sur les résultats globaux des indicateurs, dans la mesure où, vers la fin de l'année, nous avons considérablement réduit notre investissement en entreprises afin d'augmenter la proportion détenue en obligations d'État.

En conclusion, LIOR Global Partners est confiant que les indicateurs présentés dans cette déclaration reflètent une progression positive, compte tenu des changements décrits ci-dessus.